



Porter atteinte a ma personne

Par **bidoune3193_old**, le **19/12/2007 à 10:15**

bonjour

je vais essayer de faire court . je souhaite ecrire une lettre a mon directeur, avec l'intention de lui mettre dedans que suite a l'article il m'est possible de porter plainte contre lui pour diffamation sur ma personne a l'exterieur de mon travail ou en reunion de bureau .

Je voudrais l'avertir et lui faire peur !!
je ne n peux plus aider moi merci
donner moi l'article N° , la peine pouvant etre encouru ect....
merci
florence

Par **ly31**, le **19/12/2007 à 18:30**

Bonsoir,

Vous souhaitez porter plainte contre la personne de votre directeur !

Je suis désolée mais il faudrait nous en dire plus

A vous lire si vous le souhaitez

ly31